

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N° AC327

présenté par
M. Raphan, rapporteur
à l'amendement n° AC38 de M. Gérard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Après le mot :

« discriminations »,

supprimer la fin du second alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement tendant à étendre le champ d'action du référent que l'amendement propose d'instituer au sein des fédérations, le propos étant de favoriser une action inclusive des fédérations.